

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 59 (1971)

**Heft:** 11

**Artikel:** Vaud

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-272958>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

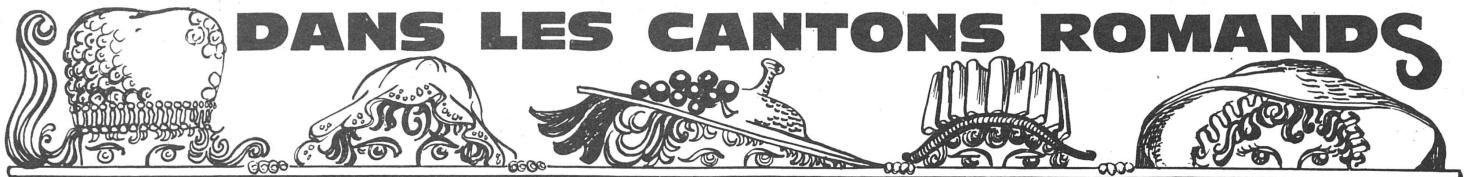
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

## Association suisse des femmes universitaires

Les 6 et 7 novembre derniers avait lieu, à Lausanne, la 48e assemblée des déléguées de cette association.

C'est à Dorigny, dans le nouveau Collège propédeutique de l'Université de Lausanne, que se sont réunies les déléguées des différentes sections suisses ainsi que des invitées de pays voisins : l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie étaient représentées.

### LE DILEMME

#### DE NOS HAUTES ÉCOLES

M. le recteur Dominique Rivier ouvrit la séance. L'Association suisse des femmes universitaires «... se préoccupe de la relève en encourageant les études universitaires». M. Dominique Rivier avait relevé ces mots dans les statuts de cette association et insistait sur la grande responsabilité qu'ont les femmes diplômées : encourager les générations plus jeunes à acquérir une formation. La Suisse a accumulé un retard énorme en ce qui concerne l'instruction des jeunes filles :

- en 1950 : 13 % des étudiants sont des jeunes filles ;
- en 1960 : 18 % des étudiants sont des jeunes filles ;
- en 1970 : 20 % des étudiants sont des jeunes filles.

Cette proportion croît, mais trop lentement, puisque l'écart à la moyenne européenne augmente. Il serait temps que notre pays cesse de se distinguer de façon aussi fâcheuse.

M. Dominique Rivier montra ensuite le dilemme qui se pose aux hautes écoles suisses : choisir la voie américaine, en ouvrant les universités à tous (60 %, bientôt 80 % des gens sont «graduate») ou choisir la voie britannique : le nombre des enseignants déterminant le nombre des étudiants (1 pour 8) d'où numerus clausus, mais

S. Ch.

aussi qualité de formation bien supérieure. Les hommes politiques, poussant à la démocratisation des études préféreraient la solution américaine, les personnes soucieuses d'obtenir des cadres supérieurs de premier ordre, pencheraient pour la voie anglaise. La solution de ce problème ne doit pas être confiée à des hommes seulement, il faut que des femmes s'en préoccupent aussi. C'est sur ce souhait, que M. le recteur D. Rivier termina son remarquable discours d'accueil.

Ensuite, se déroula l'assemblée générale, selon l'ordre du jour statutaire. Le président sortant, Mme Lydia Benz-Burger, de Zurich, dirigea avec gentillesse et autorité cette longue séance, au cours de laquelle fut présentée la nouvelle présidente : Mme Helen Pfister-Maguin. On annonça par ailleurs, la création de trois nouvelles sections : l'une dans les Grisons, l'autre dans le canton d'Argovie, la troisième à Schaffhouse.

La journée du 7 novembre fut marquée par une conférence du conseiller fédéral P. Graber sur le sujet suivant : « Profil de la politique étrangère de la Suisse ». Le conseiller fédéral exposa quelques-unes des options fondamentales de la Suisse en matière de politique étrangère, fit remarquer, d'une part, que le peuple suisse sera vraisemblablement appelé à décider un jour de son adhésion au Marché Commun, ainsi que de celle aux Nations Unies et, d'autre part, que si l'on organise une conférence internationale sur la sécurité et la coopération en Europe, la Suisse y participera à part entière pour autant que l'Union soviétique et les Etats-Unis y soient invités.

S. Ch.

## L'AVORTEMENT

Le sujet est à la mode, depuis que quelques citoyens du canton de Neuchâtel ont lancé une initiative demandant la décriminalisation de l'avortement.

Les débats contradictoires se succèdent à la radio, à la télévision, dans les associations féminines.

A Lausanne, le groupe féminin du parti radical, organisait, le 16 octobre dernier un débat présidé par Mme G. Girard-Montet, avec la participation de Mme Jacqueline Fischer, juriste, de Mme Willy Heim, procureur général du canton de Vaud, de M. le Dr Hans Bossart, gynécologue, de M. le Dr Marcel Mivelaz, psychiatre, de M. Maurice Favre, avocat de La Chaux-de-Fonds. Le débat était passionnant, mais le temps nous manque malheureusement, pour en rendre compte.

Le sujet n'est pas épuisé, puisque Pro Familia, le Centre de liaison des associations féminines vaudoises et l'Association pour les droits de la femme organisent un nouveau débat, le 23 novembre à l'aula du Collège secondaire de l'Elysée de Lausanne (20 h. 30) ; participeront à ce débat Mme Claude Gabus-Steiner, M. le Dr Pierre-André Gloor, psychiatre, M. le Dr Michel Gross, gynécologue et un juriste, dont le nom ne nous a pas encore été communiqué.

S. Ch.

## COURS DE PLACEMENT POUR DAMES

Le Crédit Suisse organisera à nouveau, durant l'hiver 1971-72 une série de cours de placement réservés aux dames. Ces cours s'étendent sur trois à quatre après-midi ou soirées.

Dans le domaine des placements, comme partout ailleurs, l'ignorance coûte cher. Ces cours d'initiative visent à aider les femmes à se préparer contre les pertes que l'on peut éviter.

## ICONES DE TAIZE

Les belles cartes de vœu des Unions chrétiennes féminines vaudoises peuvent être obtenues en écrivant à M. Paul Vouga, 1143 Apples.



## A LA BONNE PUCE

Celles qui aiment fouiller dans des amas d'objets de toutes sortes, celles qui recherchent le présent de fin d'année original, seront bien inspirées d'aller faire un tour à la « Bonne puce », la boutique de brocante du Centre social protestant de la rue de la Mercerie 1, 1<sup>er</sup> étage.

A côté des meubles, des bibelots anciens ou modernes, des gravures, des bijoux fantaisie, des jouets, elles trouveront de ravissants bouquets de plumes pour le prix d'un azalee. Et, dès le 23 novembre, du matériel pour faire des paquets de fête originaux.

Jours et heures d'ouverture :

- mardi : de 12 h. à 18 h.;
- mercredi : de 10 h. à 12 h.;
- jeudi et vendredi : de 14 h. à 18 h.;
- samedi : de 10 h. à 12 h.

Mmes E. Deglise Gendre (PDC), Marly ; A.-M. Prelaz (PDC), Rue L. Sprung (rad.), Fribourg.

GENÈVE

## Association cantonale genevoise de gymnastique féminine

L'Association cantonale genevoise de gymnastique sous la présidence de Mme Claude Varesio a tenu son assemblée générale en l'Hôtel de Genazzu.

Ont été nommées au comité cantonal Mmes Lutz, Burkhardt, Eugster, Froesch, Brossard, Varesio, Burnier, Zaugg.

La commission technique sera composée de Mmes Haussler, Grunenwald, Schoenenberg, Freymond, Henauer, Perret, Luiset, Cramatte, Christinat. Plusieurs candidates seront nommées à l'assemblée de printemps. La nouvelle présidente a été élue en la personne de Mme Christiane Lutz. Mme Haussler reste présidente technique et est applaudie chaleureusement. Mme Grunenwald est responsable technique pupillates.

Mmes Puhl, Gaudard, Mermillod, Bourgue, Fragnière, Lecoultr et Rosier, démissionnaires, reçoivent un souvenir pour leur passage au sein du comité. Quant à Mmes Gaudard et Lecoultr, elles sont nommées membres honoraires cantonales.

## ACTION LOYER 1971

Il faut Fr. 80.000.— pour venir en aide aux familles pour lesquelles le poste loyer pèse lourdement dans le budget. C'est à l'ensemble de la population d'apporter son soutien à l'action et à l'esprit d'entraide et de collaboration qu'elle concrétise. Chacun peut prévoir dans son budget de fin d'année une petite part des dépenses «superflues» pour la consacrer à l'action loyer et permettre ainsi d'atteindre l'objectif des Fr. 80.000.—

Numeros des comptes de chèques (inscrits au dos des bulletins «action loyer») : Caritas, 12-2726 ; Centres sociaux protestants : Genève, 12-761 ; Lausanne, 10-251 ; Neuchâtel, 20-7413 ; La Chaux-de-Fonds, 23-2582 ; Moutier, 25-3294.

## CHAUFFEURS BÉNÉVOLES

Le groupe du Centre social protestant de chauffeurs bénévoles (80 actuellement) sont en trop petit nombre pour répondre aux demandes de transport de personnes handicapées, malades ou âgées.

On demande donc des volontaires.

Téléphoner au 26 03 50.



## Femmes Suisses

paraisson le troisième samedi du mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable Huguette Nicod-Robert

Le Crêt-des-Pierres

1092 Belmont

Administration

Monique Lechner-Wiblé

19, av. Louis-Aubert

1206 Genève

Tél. (022) 46 52 00

C.C.P. 12-11791

Publicité

Annonces-suisse S.A.

1, rue du Vieux-Billard

1205 Genève

Abonnement

1 an : Suisse Fr. 15.—

étranger Fr. 17.—

de soutien Fr. 20.—

Imprimerie Nationale, Genève